



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*26093285\*

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division Charleroi

10 JUL. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0440 215 692**

**Nom**

(en entier) : **Espace Grimpe**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi, 26 à 6061 Montignies-sur-Sambre**

### **Objet de l'acte : Démission et nomination des administrateurs**

La séance est ouverte au siège le 22 juin 2026 à 10.00 heures sous la présidence de Madame LEGRAND Régine, administrateur.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur VAN CAENEGEM Sylvestre et comme scrutateur Monsieur VANDEMBER Marc.

#### **COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE**

Sont présents ou valablement représentés conformément aux procurations signées, TOUS les actionnaires. Sont également présents tous les administrateurs.

Tous les actionnaires étant présents et concentrant l'universalité des intérêts sociaux, il ne doit pas être justifié de l'envoi de convocations et qu'en conséquence, l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer et statuer sur les objets inscrits à l'ordre du jour.

#### **ORDRE DU JOUR**

Le président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Démission de Monsieur Van Caenegem Sylvestre de son poste d'administrateur en date du 22/06/2026.

2. Nomination de Monsieur Vandember Marc au poste d'administrateur en date du 22/06/2026.

#### **DÉLIBÉRATIONS ET RÉOLUTIONS**

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1. A l'unanimité des voix, l'assemblée approuve la démission de Monsieur Van Caenegem Sylvestre de son poste d'administrateur au 22/06/2026.

2. A l'unanimité des voix, l'assemblée approuve la nomination de Monsieur Vandember Marc au poste d'administrateur au 22/06/2026.

La séance est levée à 10.30 heures. Il est donné lecture du présent procès-verbal.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).